

Le 25 août 2020

COVID-19 - Mesures de prévention au centre Séjours & Santé Spa Nivezé

Compte tenu des mesures promues par le Gouvernement et pour protéger la santé de nos résidents, notre établissement applique les mesures préventives suivantes :

1. Nous accueillons les patients venant de l'hôpital et du domicile, les accompagnants et les vacanciers.
2. Nous n'acceptons pas les patients COVID-19 positifs. Les résidents qui se présentent sans test COVID-19 négatif seront testés dès leur arrivée ; ils mangeront seul dans l'attente du résultat du test.
3. Dès leur arrivée, tous les patients peuvent circuler librement dans notre établissement et le parc attenant, en respectant les consignes en vigueur (port du masque obligatoire).
4. Les repas : les dîners et soupers se prennent au restaurant, sauf pour les personnes qui ne peuvent pas s'y rendre pour une raison médicale.
5. Organisation des visites : chaque résident a constitué sa bulle de 5 contacts rapprochés qui sont les seules personnes autorisées à lui rendre visite à l'intérieur de notre établissement (les enfants de moins de 12 ans ne sont pas comptabilisés). Sous réserve de signer une attestation sur l'honneur à chaque visite, les visites sont libres entre 13h30 et 17h30 et limitées à 3 personnes (enfants compris) en même temps par patient. En chambre, les visites sont interdites, sauf pour les patients alités. Les consignes détaillées et l'attestation sont téléchargeables sur le site www.niveze.be. Le non-respect de ces règles entraîne le refus d'accès au centre.
6. Au-delà de la bulle de 5 contacts, le résident peut rencontrer d'autres visiteurs dans le parc privé du Domaine, à condition de respecter les normes de distanciation sociale (port de masque obligatoire durant toute la visite).

Ces mesures seront réévaluées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales adoptées.

Nous vous remercions de votre compréhension. La Direction

CORONAVIRUS

Mesures d'hygiène pour **TOUT LE MONDE** : ici et ailleurs

- Lavez-vous régulièrement les mains.
- Utilisez des mouchoirs en papier et jetez-les.
- Toussez à l'intérieur de votre coude.
- Evitez de serrer la main et de faire la bise.
- Ne vous touchez pas le visage avec les mains.
- Evitez les contacts inutiles avec les personnes malades.
- **Respectez la distanciation sociale de 1,5 m**

Les visiteurs : les visites libres sont autorisées entre 13h30 et 17h30, sous conditions.

- **Si vous venez en visite :**
- **Si vous amenez ou venez chercher un patient :**
- **Si vous apportez du linge ou des petites courses à un patient :**
 - Portez un masque, désinfectez-vous les mains dans le sas d'entrée et adressez-vous à la réception.

Les travailleurs :

- Désinfectez-vous les mains en arrivant et prenez votre température 2x/jour.
- Le port du masque est obligatoire.
- **Si vous présentez des symptômes** (toux, nez qui coule, fièvre) :
 - Les travailleurs en avertissent l'employeur.